

DES AIDES **POUR AMÉLIORER** VOTRE COPROPRIÉTÉ



CALM

Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle

devient

SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MOSELLE

Votre Habitat, **notre Projet !**

Une association expérimentée
au service des collectivités locales et des particuliers

LE CALM AU SERVICE DES...

...SYNDICS / CONSEILS SYNDICAUX

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'accompagnement à la réalisation de travaux sur les parties communes dans le cadre de la prestation SOLIHA COPRO.
- AMO liée à l'instruction de dossiers de subventions.
- Accompagnement aux évaluations énergétiques, DPE collectif, audit thermique intégrant une enquête sociale (sur devis, en partenariat avec un BET thermique).

... COPROPRIÉTAIRES

- Accompagnement à la réalisation de dossiers individuels pour des copropriétaires occupants éligibles à l'Anah et réalisant des travaux privés d'économies d'énergie et/ou de perte d'autonomie.
- Conseils personnalisés sur les autres aides et subventions mobilisables dans le cadre de dossiers de demandes de subventions (Anah, caisses de retraite, CD57...).

... COLLECTIVITÉS

- Veille et Observation des Copropriétés (VOC) : repérage et observations des copropriétés.
- Diagnostic Flash : diagnostic sommaire d'une copropriété afin de définir le degré de fragilité et de justifier l'intervention publique.
- Étude pré-opérationnelle et/ou diagnostic multi-critère : étude approfondie (juridique, comptable, technique, social...) visant à proposer des scénarios d'intervention adaptés.
- Mission d'accompagnement spécifique : interventions ciblées (accompagnement social, aide au relogement, contentieux, accompagnement à la mise sous administration judiciaire...)
- Plan de sauvegarde, OPAH – « Copropriétés » ou OPAH classique avec volet Copropriétés : suivi et animation d'opérations d'initiative publique visant à redresser les copropriétés dégradées.
- Programme d'accompagnement complet sur un périmètre ciblé [ex : Opération de Requalification des COpropriétés en Difficulté (ORCOD) de Metz-Borny].

COPROPRIÉTÉS : BÉNÉFICIEZ DU CONSEIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CALM

Syndics professionnels ou bénévoles d'une copropriété, vous pouvez être conseillé et accompagné par le CALM-SOLIHA Moselle dans vos projets.

Copropriétaires bailleurs ou occupants d'un logement, vous pouvez être concerné par les aides à l'amélioration de l'habitat.



**POUR EN SAVOIR PLUS,
CONTACTEZ-NOUS !**

03 87 75 92 20

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30.

DANS NOS PERMANENCES

(plus de 200 par an, dans tout le département).

**OU RETOURNEZ-NOUS
LE COUPON-RÉPONSE**

24 rue du Palais
BP 14 062
57040 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 75 32 28
www.solihamoselle.fr
soliha.moselle@soliha.fr

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
MOSELLE